

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison du citoyen, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2013, à 17 h 30 sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Gino LeBrasseur

Sont présents : M<sup>me</sup> Solange Castilloux  
MM. Florian Duchesneau  
Christian Grenier  
Frédéric Delarosbil  
Paul-Arthur Blais

Sont également présents, monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier et madame Lise Poirier, assistante-greffière.

Sont absents monsieur Hébert Huard et madame Annie Chapados

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Gino LeBrasseur ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### **2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Gino LeBrasseur, constate que le quorum est atteint.

### **2013-07-137 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion règlement d'emprunt 2013-377 (achat tracteur bi-directionnel)
5. Avis de motion règlement d'emprunt 2013-378 (construction terrain de soccer)
6. Acquisition d'un tracteur bi-directionnel
7. Autorisation pour que la ville de Paspébiac s'inscrive au programme FAIR
8. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Christian Grenier que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

**4- AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2013-377  
(ACHAT D'UN TRACTEUR BI-DIRECTIONNEL)**

Avis de motion est donné par monsieur Frédéric Delarosbil qu'à une séance subséquente le règlement d'emprunt 2013-377 sera adopté afin de faire l'acquisition d'un tracteur bi-directionnel.

**5- AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2013-378  
(CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER)**

Avis de motion est donné par monsieur Paul-Arthur Blais qu'à une séance subséquente le règlement d'emprunt 2013-378 sera adopté afin de construire un terrain de soccer dans la ville de Paspébiac.

**6- ACQUISITION D'UN TRACTEUR BI-DIRECTIONNEL**

Après discussion, les membres du conseil décident de remettre le point à une séance ultérieure et d'obtenir davantage d'information sur l'utilisation d'un tracteur bi-directionnel auprès de monsieur Pascal Sweeney, directeur des Services techniques et de la qualité de vie.

**2013-07-138 7- AUTORISATION POUR QUE LA VILLE DE PASPÉBIAC  
S'INSCRIVE AU PROGRAMME FAIR (FONDS D'AIDE AUX  
INITIATIVES RÉGIONALES)**

**Considérant que** la ville de Paspébiac est admissible au Programme FAIR, (Fonds d'aide aux initiatives régionales) qui vise à créer des emplois et pour remplacer entre autres l'ancien programme FADT ;

**Considérant que** le montant auquel aurait droit la ville de Paspébiac est de trente mille dollars (30 000 \$)

**Considérant que** le programme vise à apporter un soutien financier pour la réalisation d'activités d'entretien, de développement et d'amélioration des infrastructures récréotouristiques, culturelles et de loisir ( bancs de parcs, table de camping, etc.)

**Considérant que** le programme doit transiter par la MRC de Bonaventure ;

**Considérant que** le projet doit considérer une proportion de 70% aux salaires et à la main-d'œuvre ;

**Considérant que** la ville doit participer financièrement à la hauteur de 10% du montant qui sera accordé ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par madame Solange Castilloux d'autoriser la direction municipale à déposer un projet dans le cadre du programme FAIR (Fonds d'aide aux initiatives régionales) et qui visera à restaurer les installations du Parc de la plage et certaines infrastructures récréotouristiques, communautaires ou culturelles.

**2013-07-139 8- LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par monsieur Paul-Arthur Blais. Il est 18 h.

---

Gino LeBrasseur, maire

---

Lise Poirier, assistante greffière